

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Matin/Soir)

### HORAIRES :

Matin	7h15 à 8h30
Soir	16h15 à 18h30

### TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 :

Tarification à la demi-heure et suivant le quotient familial

Quotient Familial	par 1/2h	Plage entière matin (1h15/arrivée avant 7h30)	Plage entière soir (2h15/départ après 18h15)
<336	0.56 €	1.40 €	2.53 €
337-600	0.78 €	1.96 €	3.53 €
601-1000	1.06 €	2.65 €	4.77 €
1001-1400	1.09 €	2.73 €	4.91 €
1401-1800	1.17 €	2.92 €	5.25 €
>1800	1.25 €	3.13 €	5.63 €
Hors commune<600	1.25 €	3.13 €	5.63 €
Hors commune>600	1.50 €	3.75 €	6.75 €

- Une pénalité de retard de 3 € par enfant sera facturée aux familles qui ne respecteront pas l'horaire de fermeture (18h30)
- La facture sera mensuelle, avec possibilité de règlement par prélèvement automatique (fournir un RIB avec l'inscription).

**Téléphone de l'accueil périscolaire à conserver avec vous: 06.29.50.04.55**



### *Inscription à l'Accueil Périscolaire (Matin/Soir)*

**Année scolaire 2023/2024**

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance	Ecole

Je soussigné(e),.....responsable légal en qualité de père, mère, tuteur :



• inscris mon enfant à l'accueil périscolaire pour l'année 2023/2024

• informe que mon enfant prendra le bus scolaire pour les trajets maison/école  OUI  NON (rayer la mention inutile)  
(attention ce document ne vaut pas inscription au service ALEOP)

Si oui merci de mettre une croix sur les créneaux concernés :

	MATIN	SOIR
LUNDI		
MARDI		
JEUDI		
VENDREDI		

- m'engage à informer le service périscolaire et l'école les jours ou mon enfant prend, ou ne prend pas le car exceptionnellement
- ai pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'APS et m'engage à le respecter
- ai enregistré le numéro de téléphone de l'accueil périscolaire pour pouvoir contacter directement le service en cas d'imprévu
- autorise la commune de Jarzé Villages à mettre à jour mon quotient familial via l'espace partenaires du site internet « caf.fr », portail officiel de la CAF pour les professionnels :  OUI  NON (rayer la mention inutile)
- autorise la publication des photos ou des vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités périscolaires, limitée aux diffusions dans les locaux de la structure.  OUI  NON (rayer la mention inutile)

**Date :**

**Signature :**

